Retrait de la Loi Travail Continuons à faire grandir La mobilisation



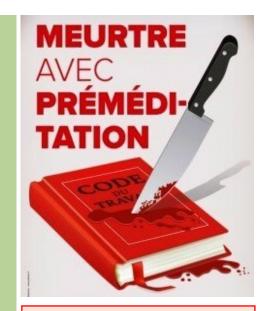
Pour un code du travail moderne Retrait du projet de loi Travail !!!

Rassemblement Jeudi 14 avril 2016

de 12h à 14h Place de l'Hôtel de Ville de St Etienne

Grand Pique Nique
Conférence débat
sur le projet de loi travail
Avec la présence
d'un inspecteur du travail





La CGT
vous appelle à
participer sous
toutes les formes
possibles,
y compris par la
grève,
le débrayage.

Préparons nous a une nouvelle grande manifestation intersyndicale interprofessionnelle et inter générationelle le jeudi 28 avril 2016 Départ 11h devant la CCI (Cours fauriel) jusqu'à l'hôtel de Ville



imposons le retrait du projet de loi

Après le succès des mobilisations multiformes, le gouvernement a tenté d'amadouer la jeunesse. Il n'est pas parvenu à la convaincre de la modernité de cette loi.

Cette loi n'est pas amendable : c'est bien un projet de casse du Code du travail comme en rêve le Medef depuis longtemps : inversion de la hiérarchie des normes via des accords d'entreprises dérogatoires, remise en question du temps de travail et de repos, facilité de licenciement.

Elles sont néfastes, autant pour la jeunesse à qui l'on refuse des emplois stables, que pour les salariés qui sont tous les jours victimes de licenciements. A qui va-t-on faire croire que ces recettes sont une solution ? Depuis des années, la flexibilité et la précarité ne font croître que les profits au détriment de la vie de centaines de milliers de salariés et de chercheurs d'emploi.



Ce n'est pas l'épaisseur du Code du travail qui pèse sur le monde du travail mais bien la volonté patronale de faire produire plus, toujours plus vite, en dépensant toujours moins.

Les révélations de Panama Papers montrent à quel point politiques et grands patrons se jouent de la légalité pour amasser dans la plus grande discrétion revenus et profits.

Restons mobilisés jusqu'au retrait de ce projet.

C'EST TOUS ENSEMBLE que l'on fera reculer ce gouvernement.

Exigeons un code du travail digne du XXIe siècle comme le propose la CGT.

Réduction du temps de travail, augmentation des salaires, création d'emplois stables.



RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI / HOLLANDE